



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX EFFORTS RÉGIONAUX VISANT À RÉGLER LA CRISE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Addis Abéba, le 3 janvier 2013: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, continue de suivre de très près l'évolution de la situation en République centrafricaine (RCA). Elle se félicite de la décision des pays de la région de dépêcher des troupes additionnelles sur le terrain, en vue de prévenir une détérioration encore plus marquée de la situation, en particulier du fait de la poursuite éventuelle de l'offensive des groupes armés de la coalition Seleka, qui ne pourrait qu'aggraver le sort des populations civiles, plonger la RCA dans un cycle de violence sans fin et affecter négativement la sécurité et la stabilité régionales.

Rappelant l'opposition totale de l'UA à toute prise de pouvoir par des voies illégales et au recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques, ainsi que sa ferme détermination à combattre ces fléaux, la Présidente de la Commission prend note de la déclaration faite par des représentants des groupes armés sur l'arrêt de leur offensive militaire et leur participation aux négociations prévues à Libreville, sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Elle appelle tous les acteurs centrafricains à négocier de bonne foi en vue de trouver une solution durable à la crise actuelle dans le cadre d'un processus inclusif qui doit s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité récurrente en RCA, y compris à travers l'amélioration de la gouvernance et l'approfondissement de la démocratie. La Présidente de la Commission souligne également l'obligation qui incombe tant au Gouvernement qu'aux groupes armés de s'abstenir de toutes exactions et autres abus contre la population civile dans les zones sous leurs contrôles respectifs.

La Présidente de la Commission, qui se réjouit des appels lancés par de nombreux membres de la communauté internationale à la rébellion pour qu'elle renonce à la logique dangereuse et inacceptable des armes, exhorte les partenaires de l'UA à apporter tout l'appui nécessaire aux efforts de la CEEAC et des dirigeants de la région. Elle souligne que la Commission de l'UA ne ménagera aucun effort pour faciliter l'aboutissement de l'action entreprise par la CEEAC dans le cadre des décisions du Sommet extraordinaire de N'Djamena du 21 décembre 2012 et des instruments pertinents de l'UA.